



## RENCONTRE AVEC UN PROFESSIONNEL DU CINÉMA / AUDIOVISUEL

*Scénariste, réalisateur, ingénieur du son, chef opérateur, costumière, producteur, distributeur, projectionniste... Découvrez l'un des nombreux métiers permettant la réalisation, la production, la distribution et la diffusion d'un film avec vos élèves.*

**Public concerné** : élèves inscrits à *Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne*

**Durée** : 2h00

**Effectif** : une ou plusieurs classes, en fonction des capacités d'accueil de l'établissement.

**Matériel** : l'organisation de l'atelier est facilitée si l'établissement possède le matériel nécessaire à la vidéo-projection (vidéo-projecteur, enceintes).

**Financement** : en fonction du statut de l'intervenant, l'atelier coûte entre 120€ et 240€ (hors frais de route, hébergement, repas). Il est financé intégralement par Clair Obscur dans le cadre d'une action complémentaire de *Lycéens et apprentis au cinéma* (dans la limite d'une par établissement).

**Déroulement** : témoignage du professionnel (présentation du métier et de ses travaux), échanges avec les élèves.

### **Le rôle de l'enseignant :**

**AVANT L'ATELIER**, l'enseignant prépare la séance avec les élèves. Il pourra s'appuyer sur la thématique « Les métiers du cinéma » présentée sur le site UPOPI : <http://upopi.ciclic.fr/apprendre/les-metiers-du-cinema>

L'enseignant communique à la coordination :

- la profession qu'il souhaite faire intervenir,
- les horaires précis de l'atelier en indiquant les pauses,
- le niveau de la classe ainsi que le nombre d'élèves qui la compose,
- le numéro de la salle et le matériel dont il dispose,
- son numéro de téléphone portable,

L'enseignant vérifie le bon fonctionnement du matériel fourni par l'établissement.

**LE JOUR DE L'ATELIER**, il veille au bon comportement de la classe. En fonction des disponibilités de la coordination, il pourra être demandé à l'enseignant d'accueillir l'intervenant (déplacements jusqu'à la gare, organisation du déjeuner).

**APRÈS L'ATELIER**, il est conseillé de revenir brièvement avec les élèves sur l'atelier. Les retours seront adressés à la coordination et l'enseignant s'engage à remplir le document bilan.

### ➔ RENSEIGNEMENTS

Clair Obscur - Service actions culturelles  
[actions.culturelles@clairobscur.info](mailto:actions.culturelles@clairobscur.info) / Tél. 02 23 46 86 69